

DOSSIER DE PRESSE

Ouverture d'un Foyer d'Accueil Médicalisé

de 60 personnes présentant une situation complexe de handicap,
avec altération de leurs capacités de décision et d'action
dans les actes de la vie quotidienne

à **SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX,**
Seine-et-Marne

Ouverture prévue mai 2012



ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DU DOMAINE EMMANUEL

Sommaire

Page 4

Le foyer d'accueil médicalisé de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux

Page 8

**Présentation de l'Association des Etablissements du
Domaine Emmanuel**

Page 10

**Les exigences de qualité et de confort du
futur foyer d'accueil médicalisé**

Page 16

L'innovation mise en œuvre à tous les niveaux du projet

Page 18

**Mission paysagère pour les abords et les pourtours des
bâtiments**

Page 20

Aspects financiers

Page 21

La commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux

Page 23

Les collaborateurs



Le Foyer d'Accueil Médicalisé de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux

Présentation

Gilles KUBIK,
Directeur

L'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel - AEDE - s'est engagée à ouvrir une nouvelle structure d'hébergement et de soins à destination de personnes qui présentent une situation complexe de handicap, avec altération de leurs capacités de décision et d'action dans les actes de la vie quotidienne.

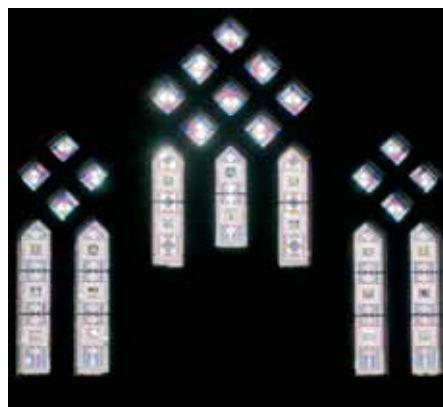
Ainsi, l'AEDE a fait l'acquisition d'un ensemble immobilier

pour y installer ce Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. Cet établissement est situé en plein centre du bourg et à proximité des bords de la Marne.

Cet ensemble immobilier était un séminaire et a été construit dans les années 1920 par le Père Mary. Il s'est transformé en hôpital dans les années soixante.

L'installation de ce Foyer d'Accueil Médicalisé dans des bâtiments construits par Henri Faucheur et Paul Hulot, architectes, et de Louis Barillet pour les vitraux de la chapelle, est une gageure pour l'AEDE car il s'agit de transformer un ensemble de bâtiments de nature certes historiques, mais austères, en lieu confortable d'accueil, de vie, d'apprentissage, d'activités, de soins.

L'ouverture de cet établissement est prévue en mai 2012.





L'établissement accompagnera des personnes des deux sexes ayant atteint ou dépassé l'âge de 20 ans et présentant des troubles psychiatriques ou des troubles du comportement graves mais stabilisés.

Il s'agit essentiellement de psychoses de l'adulte relevant de foyer de vie ou dont les troubles sont trop importants pour être compatibles avec un accompagnement en foyer d'hébergement ou en Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) mais suffisamment stabilisés pour ne plus relever d'une hospitalisation psychiatrique.

L'objectif principal de l'établissement est donc d'offrir aux personnes accompagnées, un lieu de vie adapté, tout en proposant une offre de soins pour maintenir la stabilisation de la maladie mentale et en proposant les accompagnements nécessaires pour faire « ré-émerger » des capacités d'autonomie et d'intégration sociale.

Des activités d'apprentissage seront proposées : atelier boulangerie, menuiserie, entretien des espaces verts et des locaux. Ainsi les résidents pourront accéder à des activités qui leur ouvriront des perspectives de professionnalisation.

Les équipes de l'établissement proposeront des activités vers l'extérieur dans différents domaines, sportif, culturel... qui favoriseront l'expression et ouvriront les esprits, des rencontres propices à un mieux-être.

Il s'agit également d'impulser une dynamique afin de donner une place d'acteur à la personne accueillie. Ainsi, une visée de restauration du lien social sera fortement recherchée, au travers des actes de la vie quotidienne ainsi qu'à partir d'activités favorisant l'accès au monde et la relation à l'autre, en interne comme en externe.

Ainsi l'AEDE et l'établissement organiseront, dans le cadre de la programmation culturelle annuelle, différentes actions, concerts, théâtre, expositions dans la chapelle. Pour cela, l'AEDE mettra en place les partenariats nécessaires et développera ces actions en lien avec les associations concernées de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et de la région.

Ces spectacles et événements seront ouverts au grand public et à l'ensemble des résidents des autres établissements et permettront le partage de moments d'émotion.

Des résidences d'artistes pourront être envisagées en développant différentes actions expérimentales et créatives basées



sur l'échange des pratiques artistiques et le vécu particulier des résidents.

La capacité d'accueil sera de 60 usagers répartis entre :

- un Foyer de vie de 50 lits dont 35 seront médicalisés. Parmi ces places, 5 seront ouvertes à l'accueil temporaire.
- un Centre d'Accueil de Jour de 10 places dont 2 seront également réservées à l'accueil temporaire.

Modalités d'admission

L'admission au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) sera prononcée par le directeur de l'établissement après avis d'une équipe constituée de cadres, psychiatre et méde-

Des moniteurs-éducateurs conduiront des activités préprofessionnelles : boulangerie, espaces verts et jardinage, entretien des locaux, menuiserie mais aussi artistiques telles que les arts plastiques, la musique, etc.

cin coordonnateur. L'admission nécessite une notification de la décision de la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) prononçant une orientation en FAM. Cet établissement sera financé par la Sécurité Sociale, pour la partie soins, et par le Département, pour la partie hébergement.

L'équipe

60 collaborateurs interviendront dans l'établissement dont le personnel technique et administratif qui participe à son bon fonctionnement.

Deux équipes complémentaires se chargeront de l'accompagnement des résidents :

- Une équipe de soins, composée de deux médecins, un médecin psychiatre et un médecin coordonnateur, des infirmiers, des aides-soignants, un psychomotricien, un musicothérapeute et un psychologue.

- Une équipe éducative pilotée par un chef de service éducatif, composée d'éducateurs spécialisés, d'aides médico-psychologiques intervenant dans la gestion de la vie quotidienne des personnes accueillies.
- Des lieux réservés aux diverses activités individuelles et collectives, en adéquation avec les intérêts et goûts personnels, bibliothèque, salle informatique, ateliers de création, gymnastique, etc.

D'autres personnels pourront intervenir directement auprès des résidents, pour leur bien-être.

- Des lieux réservés aux soins, avec une salle de psychomotricité, salle snoezelen, salon d'esthétique.

Un restaurant comprenant des espaces brasserie, petit café, table d'hôtes, une cuisine et une lingerie.

Les espaces

Différents espaces sont répartis suivant les utilisations :

- Des espaces de vie privatifs avec la possibilité, pour les personnes accueillies, de décorer leur chambre et d'apporter leur propre mobilier. Des chambres seront réservées aux couples. Les résidents vivant en studio pourront préparer leur repas.

Des espaces extérieurs sont prévus permettant le repos, la détente seul ou accompagné...



Présentation de l'AEDE

(Association des Etablissements du Domaine Emmanuel)

*Joël HALDEMANN,
Président
André HEGE,
Directeur Général*

L'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel – AEDE – est une association privée à but non lucratif qui œuvre en faveur des personnes handicapées mentales en référence aux valeurs chrétiennes telles que contenues dans la bible.

500 salariés travaillent dans ses différents établissements.

L'AEDE s'est enrichie de l'apport des diversités que ses établissements ont rencontrées tout au long de leurs années d'existence.

La vocation de l'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel est le soutien et l'accompagnement de la personne présentant un handicap mental ainsi que l'éducation, l'accès au travail et l'insertion sociale.

Ces savoir-faire restent en phase avec les réalités quotidiennes, sont actualisés en fonction des exigences de notre secteur d'activité et de nos projets et sont alimentés par une pratique sociale, culturelle et professionnelle mettant en œuvre de manière permanente : changement, adaptation et créativité.

Attentifs à toutes les dimensions de l'homme, y compris spirituelle, les acteurs de l'AEDE

le place au centre de son action. L'association s'attache à promouvoir la dignité de la personne handicapée et à faire respecter ses droits, ses choix et sa libre expression en prônant la tolérance et la reconnaissance de sa différence. Elle œuvre en faveur de l'épanouissement des personnes accueillies.

Avec la création de l'établissement de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et forte d'un projet innovant, notre association part dans une nouvelle aventure.

Nous agissons avec les professionnels, les familles, les bénévoles pour le bien-être des nouvelles personnes accueillies à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Projets de l'AEDE

L'association mène un projet de foyer qui prend en compte les besoins spécifiques des personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Elle envisage aussi de réaliser une Maison d'Accueil Spécialisée destinée aux personnes atteintes de syndrome autistique.

Par ailleurs, l'AEDE est engagée dans une démarche de rapprochement avec plusieurs associations gérant des établissements médico-sociaux.



Ces valeurs trouvent leur sens dans l'action et pour répondre à ces principes, l'association a créé 19 établissements et services, dans les secteurs médico-sociaux pour l'accueil, le travail et les soins des personnes handicapées.



ESAT des Muguets



Siège de l'AEDE



Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux



SAMSAH de l'Oranger



Résidence Siméon



Résidence des Servins



Résidence des Oliviers



Domaine du Saule



SAMSAH du Grand Morin



ESAT du Val d'Europe



Domaine Emmanuel



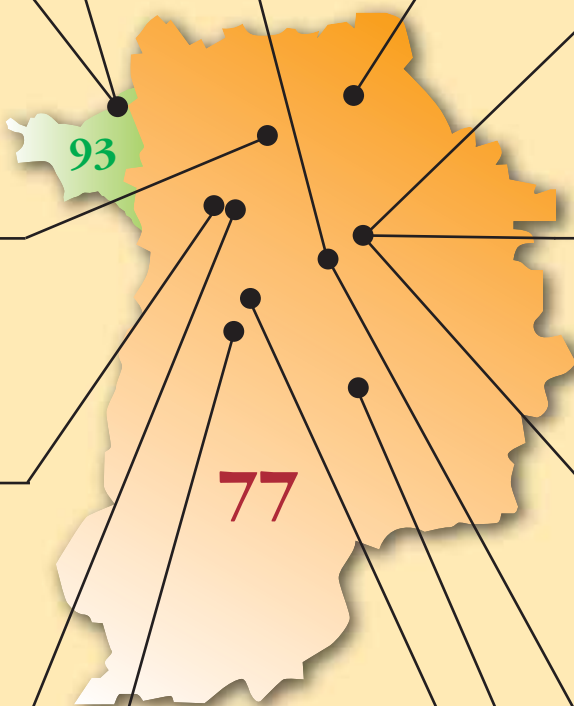
Résidence du Chêne



SAMSAH de l'Yerres



Résidence des Roseaux



Les exigences de qualité et de confort du futur Foyer d'Accueil Médicalisé

Jean-Michel HUGUET, architecte

NOTE D'ANALYSE DU SITE ET D'INTENTIONS ARCHITECTURALES

Au début de l'année 2005, après sa première visite de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, Victor Hugo Dos Santos¹ me demande de l'accompagner une nouvelle fois sur le site.

visagés (pour permettre la création du futur FAM), nécessitait de trouver un moyen de réouvrir ces lieux.

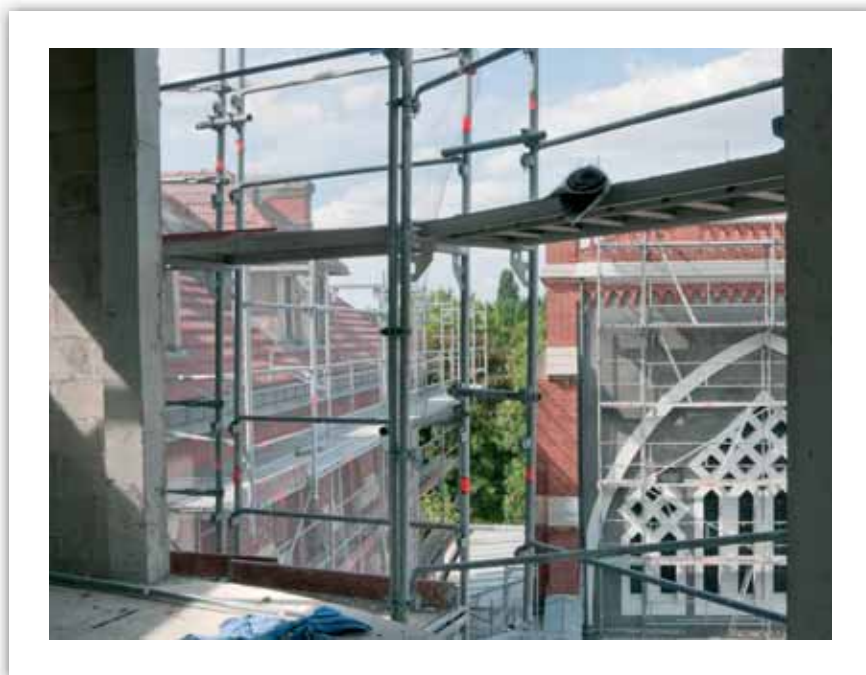
C'est ainsi, que compte tenu du programme², de la forte hauteur et la rectitude du bâtiment A (ancien séminaire), nous avons senti/pensé qu'il fallait ouvrir cette façade principale en mettant immédiatement en place un signal fort, (la demi tour), rompant volontairement par sa forme géométrique (douce), avec l'austérité des longs murs de façade, permettant aussi de créer au centre du bâtiment de nouveaux accès et les surfaces indispensables liées au programme.

Les distributions existantes des bâtiments manquaient cruellement de centralité, cette nouvelle disposition pouvait s'appliquer avec la création de points d'appel apport, d'espace complémentaire et de lumière naturelle, au bâtiment B (ex Stanislas) et de la chapelle.

Lors de nos premières visites effectuées avec plans des existants et éléments de programme, après avoir perçu l'aspect très fermé des lieux par la géométrie intérieure de la cour, la présence d'une forte végétation, l'absence de repérage des points d'accès en rez-de-chaussée, nous avons pensé, que le programme des travaux en-

¹ M. Victor Hugo DOS SANTOS, le regretté Directeur Général de L'AEDE, disparu en 2008.

² Il nous était également apparu à l'analyse du programme, que les surfaces existantes des bâtiments étaient toutes un peu faibles.



ORGANISATION/SIGNALISATION ET USAGE DES LOCAUX

Programme – distribution des espaces

La restructuration des bâtiments du site de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux permet la création de lieux de vie, de chambres et studios assurant l'hébergement de 50 résidents.

Des espaces d'accueil de jour favorisent la pratique d'activités encadrées par des éducateurs. Des locaux de soins nécessaires au bien-être des résidents complètent les unités de vie dans lesquelles ils sont hébergés.

La distribution des locaux s'organise dans 3 bâtiments principaux et 2 annexes. Elle est pensée pour permettre une véritable indépendance des activités tout en maintenant l'identité de chacun des bâtiments du site.

Accès, signes et espaces extérieurs

Le projet architectural a pour objectif la création d'une nouvelle identité du site.

Cette identité est facilitée par la mise en place de nouvelles circulations verticales, édifiées en extension contre les façades ouvertes sur le jardin intérieur.

Ces circulations forment signes et éléments de repérage.

La fluidité et l'homogénéité de perception des bâtiments sont améliorées par la mise en place, en rez-de-chaussée, d'auvents de protection, complétant les liaisons extérieures tout en réduisant la sensation de grande hauteur des façades. Les ravalements rénovés complètent ce dispositif.

Dès l'entrée dans la cour centrale, le visiteur ou le résident se trouve au centre de la vie de l'établissement, en cheminant à travers le jardin d'agrément situé au cœur de la parcelle.





Depuis cet espace paysagé, il se situe facilement au centre de n'importe laquelle des structures, au cœur de l'une ou l'autre des activités.

Cette déambulation conduit le visiteur, le résident à s'approprier pleinement les lieux tout en maintenant éveillé son intérêt pour les propositions esthétiques liées à la rencontre entre tradition et modernité de l'architecture.

Dès l'accueil en rez-de-chaussée des différents bâtiments, tous les locaux sont accessibles aux fauteuils roulants. Des ascenseurs sont prévus dans chaque bâtiment, et sont conformes à l'accessibilité de ce type de structure.

La conception générale de l'aménagement favorise les déplacements ainsi que les rencontres dans et entre les différentes unités de vie et activités au moyen de distances réduites.

QUALITÉ /CONFORT DES ESPACES

Les bâtiments A et C sont composés par :

Les unités de vie

Ces quatre ensembles de locaux sont les espaces dans lesquels les résidents vivent. Leur conception et leur aménagement font l'objet du plus grand soin de manière à les rendre conviviaux et attrayants.

• Les studios

Compte tenu de leur implantation au rez-de-chaussée du bâtiment A (l'Ancien Séminaire), les sept studios, équipés chacun d'une salle d'eau et d'une kitchenette, permettent l'indépendance de leurs occupants.

La vie communautaire n'est pour autant pas exclue de ce niveau, lequel comportera un salon commun et un bureau des éducateurs.

• Les chambres

L'entrée de chaque chambre est matérialisée par un plafond surbaissé et un placard.

Les chambres comportent toutes une salle d'eau accessible aux fauteuils roulants pour que l'autonomie des résidents, dans leurs gestes quotidiens, soit favorisée.

• Les salons de vie

Lieux de vie communautaire, ils permettent le regroupement des dix à douze résidents de chacune des unités, et occupent une position centrale aux R+1, R+2 et R+3 du bâtiment A.

Leur porte d'accès s'ouvre largement sur la circulation centrale, permettant ainsi aux autres résidents, aux éducateurs, de



percevoir les déplacements des visiteurs et des autres résidents.

Les quatre salons sont dotés d'un équipement audiovisuel et d'une cuisine offrant la possibilité aux résidents de prendre leur repas tout en étant encadrés par leurs éducateurs.

Une large terrasse donnant sur le jardin d'agrément permet le prolongement de cet espace commun sur l'extérieur.

Le bâtiment C est composé de :

- La chapelle

En complément des salles d'activités, la chapelle offre une grande surface destinée à la pratique d'activités artistiques, d'expositions et de concerts sur son niveau haut.

Son niveau inférieur reçoit les salles de restauration et la cuisine.

Une extension est réalisée en façade Sud afin de la rendre accessible par un ascenseur et un escalier répondant aux normes d'accessibilité en vigueur.

Les bâtiments B, B', B'' sont composés de :

- Les locaux de soins

Situés au R+1 du bâtiment B (l'Ancien Stanislas), le regroupement des bureaux médicaux et des locaux de soins (salles de psychomotricité, de kinésithérapie, de balnéothérapie, snoezelen et infirmerie) offre aux résidents les structures de soins nécessaires tout en limitant leurs déplacements.

Ces locaux sont accessibles depuis une large circulation orientée vers l'est et éclairée naturellement.

- Les salles d'activités

De la même façon pour les locaux de soins, les salles d'activités sont regroupées sur un même niveau (R+2 du bâtiment B).

Les activités proposées (bibliothèque, aumônerie, informatique, musique, esthétique, menuiserie...) favorisent à l'équilibre et le bien-être des résidents.

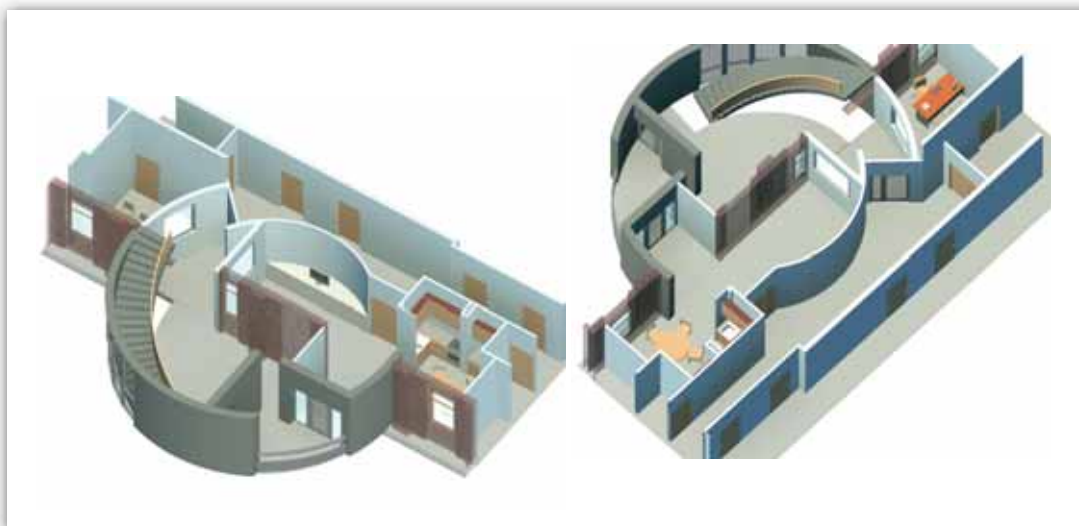
Ces activités sont réparties dans neuf salles lumineuses majoritairement orientées vers l'ouest et équipées de points d'eau.

- Les circulations

Les circulations verticales en demi tours proposées permettent une distribution centrée, réduisant ainsi les déplacements horizontaux.

La lumière naturelle captée par les larges baies met en valeur les espaces de vie communautaire tels que les salons de vie, les espaces de rencontre et les salles de détente.

Ces mises en œuvre permettent d'oublier la rectitude et la longueur des circulations d'origine en apportant le caractère convivial nécessaire à ces espaces de respiration autorisant une pause dans les déplacements à tous les niveaux (de chacun des bâtiments).



Les matériaux et les mises en œuvre

Un effort particulier est entrepris pour obtenir de bonnes performances techniques :

• L'isolation thermique

Les bâtiments A et B bénéficient d'une reprise complète en matière de doublage des parois et d'isolation des toitures, envisagés en laine de bois.

Les parties vitrées en façade sont réalisées en vitrage à haute performance thermique.

Les locaux communs de vie, les activités et les salons de vie seront climatisés.

• L'isolation acoustique

Le cloisonnement existant est entièrement rénové et adapté aux exigences des nouvelles distributions coupe-feu et à l'insonorisation.

Le recueillement des eaux usées et eaux vannes est réalisé par tubes placés sous gaines et recevant un complément d'insonorisation ainsi que des fourreaux antivibratiles au niveau des planchers.

La mise en œuvre de sols souples soudés sur supports résiliants avec surface de contact en vinyle, permet un trafic important dans de bonnes conditions d'insonorisation.

Les locaux de grande superficie (salons, salles d'activités, espaces de rencontre et

circulations) sont équipés de revêtements muraux spéciaux de type vinyle sur mousse.

Les plafonds suspendus sont réalisés conjointement en plaques de plâtre et en dalles de laine de verre dense avec sous-face en voile de verre teinté.

• Les équipements favorisant l'autonomie des personnes handicapées :

Des barres de relèvement sont prévues dans tous les sanitaires et salles d'eau.

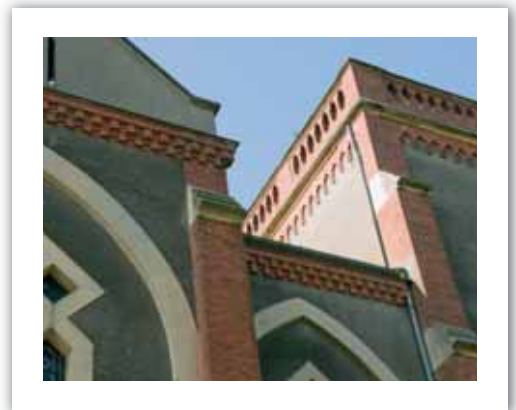
Les WC et lavabos sont de type suspendus pour favoriser l'entretien et l'hygiène de ces lieux.

Les siphons de lavabos sont de hauteur réduite ou décalés pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil.

Les circulations, à tous les niveaux de l'établissement, sont équipées de mains courantes facilitant les déplacements des résidents.

Les commandes d'éclairage sont réalisées en grande partie par détection automatique.

Les mises en teinte sont effectuées suivant une démarche de repérage des locaux.



LA DÉMARCHÉ DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE (HQE)

Le projet du futur Foyer d'Accueil Médicalisé intègre, dès sa conception, la recherche de solutions techniques contribuant à la réalisation d'un ouvrage sain et confortable dont l'impact sur l'environnement est le mieux maîtrisé.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementale et vise à répondre de la manière la plus performante aux 14 cibles préconisées.

L'innovation mise en œuvre à tous les niveaux du projet

Gisèle BESSAC,
GisèleBessac.Imo
Conseil
et Formation

L'Association des Etablissement du Domaine Emmanuel décide de penser formellement l'innovation dans ses domaines d'action, de mettre en œuvre cette démarche à tous les niveaux de conception du projet et de réalisation de l'établissement de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Pour effectuer ce travail, l'AEDE s'est attachée les services de Gisèle Bessac, spécialiste de l'innovation dans les espaces sociaux, médico-sociaux et socioculturels.

Trois objectifs

- Créer un cadre de vie privée et d'activités inspirant et qualifié pour les résidents,

- Faire de ce cadre un espace de projets pour tous les habitants de la Communauté de communes du Pays Fertois,
- Modifier l'image du handicap.

Trois axes de travail

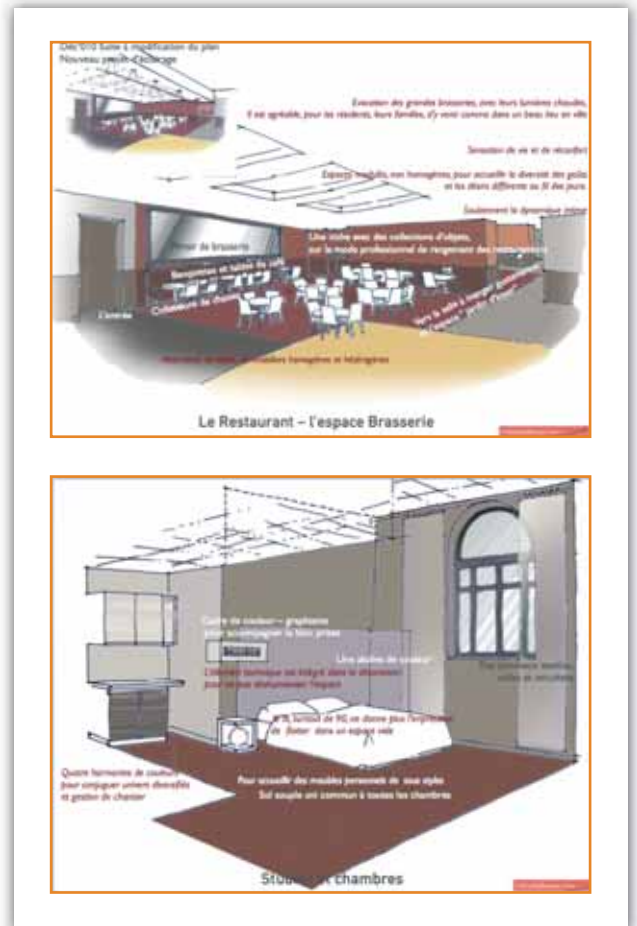
- Une étude qualitative de la culture de l'AEDE, de l'histoire du site et de son implantation géographique est réalisée.
- Des scénarios de projets et d'usages des lieux, d'interactions avec le village et la Communauté de communes sont mis en perspective, à court, moyen et long terme.



Ils préfigurent le projet dans tous ses aspects, à toutes les échelles, tant du point de vue de la vie des résidents au niveau de l'instant et de l'espace intime que du point de vue d'une dynamique territoriale d'activités et de projets associant les organismes et les habitants de tous âges de la région.

Les scénarios d'usages et de projets prennent en compte à la fois les dynamiques individuelles - psychique, physique, créative, sociale - et les dynamiques collectives - culturelles, environnementales, etc.

- Les univers d'évocation, les scénarios d'usages et de projets sont traduits dans les aménagements des espaces, en tenant compte des diverses contraintes, ainsi que dans la sélection du mobilier. Des paysagistes prennent part au projet pour traduire ces valeurs dans l'espace extérieur.



Les aménagements sont également conçus pour permettre l'évolution du projet, dans une démarche créative et participative, avec les professionnels, les résidents, leurs familles et les partenaires.



Mission paysagère pour les abords et les pourtours des bâtiments

*Emmanuelle
BOUFFE
et Antoine
QUENARDEL,
jardiniers-
paysagistes*

Les jardins de l'établissement

L'Association des Etablissements du Domaine Emmanuel, pour le bien-être des résidents, attache beaucoup d'importance aux jardins dans tous ses établissements. Elle a souhaité intégrer ces espaces au projet de création du Foyer d'Accueil Médicalisé de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Cet établissement, exceptionnel par son histoire, son architecture et son environnement, nous imposait de réfléchir à l'aménagement des jardins et du parc.

Une telle création pour les jardins confortera la volonté de l'AEDE d'offrir aux personnes accueillies, des prestations de qualité et des innovations sans cesse renouvelées.

L'AEDE est persuadée que l'environnement dans lequel évolueront les résidents est essentiel à leur bien-être et à leur « guéri-

son ». L'association a donc fait appel à Emmanuelle Bouffé et à Antoine Quenardel pour l'aménagement des jardins.

Il s'agira bien là d'une coproduction qui a pour philosophie une démarche pédagogique évolutive et en harmonie avec l'ensemble des projets de l'établissement. La proposition d'aménagement des deux jardins-paysagistes se contentera de structurer l'espace. L'ensemble « résidents-usagers-jardiniers » du site sera impliqué et pourra, au fil des années, participer, compléter l'élaboration du jardin, en fonction des possibilités de chacun. L'expérience acquise par d'autres résidents et leurs formateurs dans d'autres établissements de l'AEDE enrichira ce programme.

Il est essentiel de réintroduire la nature sous forme de petits jardins où les résidents peuvent prendre soin des fleurs et retrouver le contact avec la nature.

Le jardin de l'établissement procurera aux résidents l'agrément des couleurs, des senteurs, de bien-être et favorisera les rencontres.

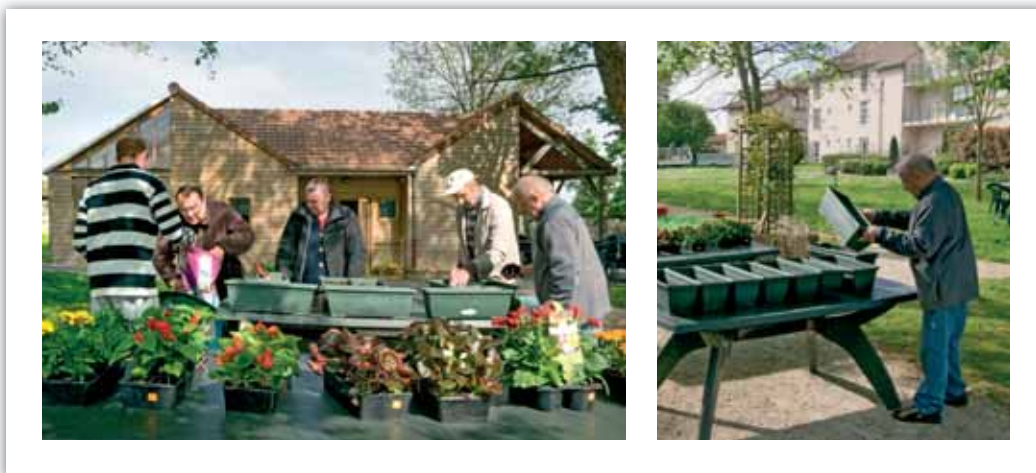
Les résidents s'y retrouveront pour se parler, pour contempler, musarder, flairer l'air du temps, y dessiner ou plus simplement pour s'y reposer, écouter les oiseaux, pour s'isoler et pour rêver.

Ils auront la possibilité également de faire quelques exercices de tai chi, de gymnastique ou de jogging accompagnés de l'animateur sportif ou des éducateurs.

Les invités, les familles, les résidents des autres établissements y seront reçus.

Des artistes pourront y être accueillis pour des spectacles en plein air.

Un tel espace sera également un atout pédagogique pour développer la créativité des résidents. Ce jardin sera également un lieu d'apprentissage car il est prévu de permettre aux résidents de participer à l'entretien des jardins sous la responsabilité d'un moniteur spécialisé dans ce domaine.



Le jardin de l'établissement sera un lieu incontournable de socialisation.

Nos deux jardiniers-paysagistes créeront ces jardins en appliquant des solutions « durables » qui répondent aux contraintes environnementales et paysagères.

Voici les espaces concernés :

- Le jardin en carré, jardin atelier côté rue,
- Le jardin espace central,
- « Couloir de verre », jardin-sortie vers le parking derrière le restaurant,
- Jardinnet pour le personnel,
- « Jardin atelier », côté accueil de jour,
- Les parkings et entrées et les abords de la chapelle.

Aspects financiers

Acquisition de la propriété	1 752 000 €
Réhabilitation	11 253 130 €
Mobiliers	1 131 250 €
Total de l'opération	14 136 380 €

Apport associatif	493 300 €
Subventions Conseil général et Conseil régional	
	2 000 000 €
Emprunts	11 643 080 €
Total de l'opération	14 136 380 €

La commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux

Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux est une bourgade située dans le département de Seine-et-Marne, en Région Ile-de-France. Ses habitants sont appelés les Saint-Jeannais.

Le territoire communal (1336 ha) est essentiellement rural : l'agriculture occupe 860 hectares, les espaces boisés 340 hectares.

La commune s'étend sur 177,5 km² et compte 1 191 habitants depuis le dernier recensement de la population de 2010.

Distinct du bourg principal (Saint-Jean, situé sur la RD 603), les hameaux des Deux-Jumeaux, d'Arpentigny et de Montretout rassemblent quelques habitations ainsi que les fermes de la Choquette, Barussel, la Noue et les Aigrefoins.

La commune prévoit plusieurs lotissements qui amèneront de nouvelles familles.

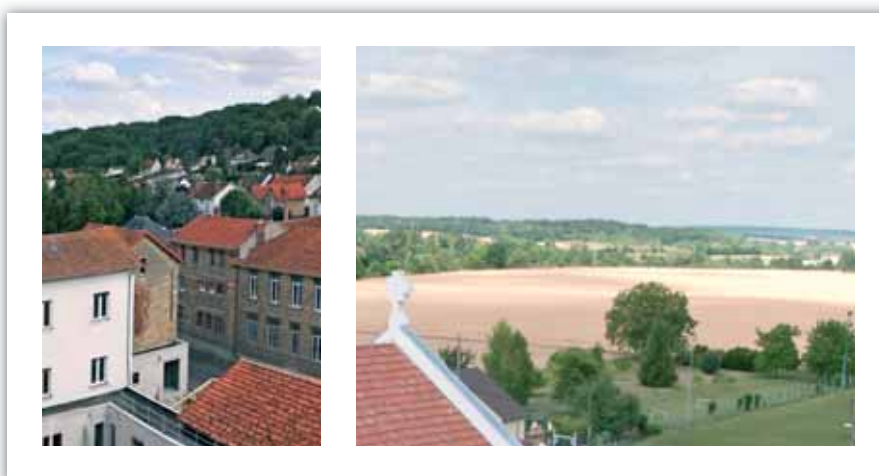
Proche des communes de Montceaux-les-Meaux, Changis, Sammeron, Signy-Signets, Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux est situé à 9 km à l'ouest de Meaux, la plus grande ville aux alentours et de la Ferté-sous-Jouarre vers le nord-est à environ 7 km.

La Marne sépare les villages de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux et Changis.

Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux fait partie de la Communauté de communes du Pays Fertois et se situe sur le canton de la Ferté-sous-Jouarre.

Le territoire communal a un aspect essentiellement rural, les exploitations de grande culture couvrent la majeure partie du territoire où se succèdent, du sud au nord, trois

*Mairie de
Saint-Jean-les-
Deux-Jumeaux*



types de paysages : les doux vallonnements du plateau ponctués de bois et de bosquets, le coteau souvent abrupt, échancré par les rus d'Arpentigny et des Ambroises, enfin, la plaine alluviale que limite la Marne.

La commune est desservie par une gare (*Changis - Saint-Jean*) de la ligne Paris - Château-Thierry.

La commune de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux a deux écoles maternelles et primaires, l'une publique, l'autre privée.



Seize associations artistiques et culturelles sportives, permettent aux Saint-Jeannais de développer leurs talents et de se retrouver lors d'évènements festifs.

La commune compte une dizaine de commerçants, d'artisans, un médecin, un dentiste et une pharmacie.

Des évènements d'importance pour ses habitants ont lieu chaque année : les Estivales en juin, les Scènes rurales, le Festival du cheval, une soirée contes, des rencontres musicales sans compter toutes les manifestations et fêtes qui se déroulent tout au long de l'année – troc plantes – Fest-noz – brocante – ainsi que toutes les soirées organisées par les associations culturelles – chorale – théâtre etc.

La ville et les environs sont riches d'une

Cette vie associative, si développée dans des domaines aussi variés, permettra aux résidents accueillis de s'intégrer petit à petit à la vie locale et aux habitants d'assister aux différentes manifestations que l'AEDE organisera.

histoire multiple, de nombreux personnages y sont passés : Louis XIV, Bossuet, Alfred de Musset, Marie-Antoinette et Louis XVI, Félix Potin, Raoul Nordling, Paul Claudel, et Samuel Beckett à Ussy, village proche de Sanit-Jean. Georges Brassens s'y arrêtaient pour acheter des cigarettes en se rendant chez Pierre Mac Orlan à Saint-Cyr-sur-Morin

Des animations intervillages avec les cinq communes de Changis, Sammeron, Signy-Signets et Ussy réunissent, chaque 1^{er} week-

LES COLLABORATEURS

ASSOCIATION DES ETABLISSEMENTS DU DOMAINE EMMANUEL

André HEGE

Directeur Général
5 Route de Pézarches
77515 HAUTEFEUILLE
www.aede.fr
aede@aede.fr
tél. : 01 64 65 63 63

Nicolas OVIGNY

Chargé des suivis des nouveaux projets
Résidence des Oliviers
53 rue du général Leclerc
77120 COULOMMIERS
nicolasovigny@aede.fr
tél. : 01 64 75 55 00



Gilles KUBIK

Directeur
Résidence des Servins
54 rue Pierre Mendès-France
77100 NANTEUIL-LES-MEAUX
gilleskubik@aede.fr
tél. : 01 60 24 47 50

Jean-Michel HUGUET

Architecte
19 rue Florian
75020 PARIS
agence@huguetarchitecte.net
tél. : 01 40 09 09 69

Gisèle BESSAC

GisèleBessac.Imo Conseil et Formation
Spécialiste de l'innovation dans les espaces sociaux, médico-sociaux et socio-culturels
www.giselebessaclmo.com
gb@giselebessaclmo.com
tél. : 06 80 88 47 64

Tout se transforme

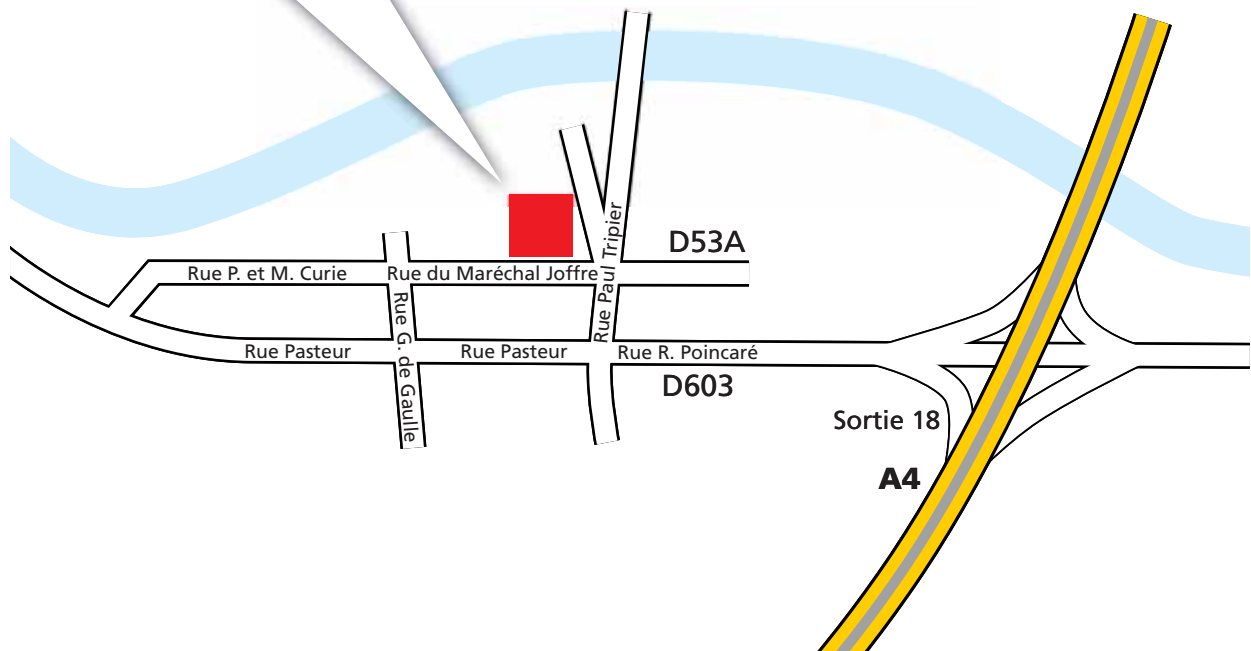
Antoine QUENARDEL
Artisan paysagiste
20 passage Saint-Sébastien - 75011 PARIS
tél/fax : 01 53 36 08 89 – port. : 06 03 97 55 60

Les herbes associées

Emmanuelle BOUFFE
Paysagiste et jardinière
72, avenue Lavoisier 78 600 MAISONS LAFFITTE
emmaetc@free.fr
tél. : 01 34 93 06 35 ou 06 31 91 50 08

Mairie de SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX

Rue Raymond Poincaré
77660 SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX
tél. : 01 64 35 95 74



ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DU DOMAINE EMMANUEL

5 route de Pézarches – 77515 Hautefeuille
Tél. 01 64 65 63 63 - www.aede.fr

Contact : Christelle AGOSTINELLI